

# LES CLUSTERS D'INNOVATION SOCIALE

## Analyse et bonnes pratiques européennes

*Pierre PERARD*

*Sous la direction de  
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | JUIN 15  
**Économie sociale**



COMPRENDRE POUR AGIR

LES CLUSTERS D'INNOVATION SOCIALE  
Analyse et bonnes pratiques européennes

*Pierre PERARD*

*Sous la direction de Denis STOKKINK*

# SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>AVANT-PROPOS</b>   | <b>2</b>  |
| <b>INTRODUCTION</b>   | <b>3</b>  |
| <b>I. Un mode de structuration d'acteurs et d'espaces optimisant la création</b>      | <b>4</b>  |
| 1. Une variété d'organisations rassemblées autour de l'innovation et de la solidarité | 4         |
| 2. Proximité et innovation sociale : un duo gagnant                                   | 5         |
| <b>II. Les bénéfices générés : du local au global</b>                                 | <b>6</b>  |
| 1. Un atout majeur pour le développement local durable                                | 6         |
| 2. Vers un nouveau modèle de société ?  | 7         |
| <b>III. Les perspectives en Europe</b>  | <b>8</b>  |
| 1. Une vision européenne émergente  | 8         |
| 2. Les PTCE : des clusters d'innovation sociale à la française                        | 9         |
| <b>CONCLUSION</b>   | <b>10</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE</b>  | <b>11</b> |

# AVANT-PROPOS

Face à la nécessité pour les acteurs de l'économie sociale d'accroître leur impact sur les territoires, les clusters d'innovation sociale, qui rassemblent au sein d'un même espace géographique des structures réunies autour d'un objet social ou environnemental, représentent une réponse idéale.

Formant un véritable écosystème coopératif propice à l'innovation, leurs bénéfices sont majeurs, que ce soit en termes de développement local ou pour répondre à des défis plus globaux, comme la transition économique et écologique.

Dans ces conditions, les acteurs privés et publics européens ont tout intérêt à s'inspirer des bonnes pratiques existantes pour le moment dans les États membres.

C'est parce qu'ils reposent sur une activité économique viable répondant à des besoins sociaux et environnementaux que ces modes d'organisation créatifs représentent l'avenir de nos économies. Ils s'inscrivent parfaitement dans le modèle de l'économie collaborative, basé sur le partage et la mutualisation d'espaces, de biens et de services.

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS, en tant que défricheur de nouveaux projets d'entrepreneuriat social innovants, soutient activement le développement des clusters d'innovation sociale en Europe.

Solidairement vôtre,

Denis Stokkink, Président

# INTRODUCTION

La capacité novatrice des structures de l'ESS s'est traduite ces dernières années par une multitude d'initiatives en faveur de l'innovation sociale. Toutefois, afin d'augmenter davantage leurs impacts sur les territoires, les interrogations sur leurs modes de structuration sont plus que jamais d'actualité<sup>1</sup>. De plus en plus d'experts s'accordent en particulier sur le fait que la création d'innovations est indissociable d'une implantation territoriale de clusters ou pôles de compétitivité.

Avant d'entrer dans le cœur de l'analyse, un bref détour par une définition des termes clés du sujet s'impose.

Les clusters désignent « *un groupe d'entreprises et d'institutions partageant un même domaine de compétences, proches géographiquement, reliées entre elles et complémentaires* »<sup>2</sup>. Cette forme de mutualisation et de coopération, basée avant tout sur une proximité géographique, permet ainsi de créer des externalités positives, comme une réduction des coûts ou un transfert facilité des idées et des informations.

Qu'en est-il de l'innovation sociale ? Si les travaux de Schumpeter, dès le début du 20<sup>ème</sup> siècle, soulignaient déjà le rôle déterminant de l'innovation en général, l'intérêt et les réflexions autour de ce type particulier d'innovation sont récents. Sa conceptualisation émerge dans les années 1990, et la notion demeure encore aujourd'hui assez floue. Elle désigne au sens large une nouvelle solution (idées, produits, services, modèles) à un problème social. Celle-ci pouvant porter aussi bien sur la finalité que sur les processus – notamment sur la gouvernance<sup>3</sup>. Elle a également pour but de créer de nouvelles relations ou collaborations sociales.

Dans ce contexte propice à la *clusterisation* et aux nouvelles formes d'innovations, force est de constater que les clusters d'innovation sociale peinent à émerger en Europe. S'il existe de nombreux exemples de ce genre de structures dans le monde industriel, il ne peut pas en être dit autant en ce qui concerne le *social business*. La Commission européenne estime pourtant qu'ils ont un rôle crucial à jouer afin de stimuler l'innovation sociale dans les États membres. Comme elle le fait remarquer, « *souvent, les entreprises sociales doivent commencer leurs activités sans avoir accès aux moyens de communication modernes ou à un réseau et un lieu commun pour aborder dans de bonnes conditions les problèmes sociaux* »<sup>4</sup>.

Étant donné la diversité des réalités qu'ils regroupent – mise en valeur par des encadrés illustratifs rythmant la lecture de cette note – et l'absence à l'heure actuelle de leur conceptualisation, nous choisissons ici d'avoir une vision large des clusters d'innovation sociale. Nous considérons qu'ils font référence à tout regroupement géographique d'entités (entreprises, organisations, acteurs, espaces...) réunies autour d'un objet social et/ou environnemental. Cette approche permet ainsi d'intégrer autant les structures traditionnelles de l'ESS que celles liées à l'entrepreneuriat social voire à l'entrepreneuriat classique.

Dans tous les cas, ils constituent un véritable écosystème coopératif propice à l'innovation et à la résolution de problèmes sociaux (I). Les bénéfices générés sont majeurs : que ce soit en termes de développement local que pour la société dans son ensemble (II). Des perspectives importantes s'offrent à ce mode d'organisation créatif en Europe, où d'ambitieuses initiatives de ce genre sont en train d'éclore et qui pourraient bien, par la suite, se répandre sur le continent (III).

---

<sup>1</sup> MATRAY M., POISAT J., « Les PTCE, une dynamique citoyenne et institutionnelle d'innovations sociales », *Cahiers du Cirtes* Hors-Série 4, Presses Universitaires de Louvain, 2014, p. 664.

<sup>2</sup> PORTER M., « Clusters and the New Economics of Competition », *Harvard Business Review*, Cambridge (Massachusetts), novembre - décembre 1998, p. 77-90.

<sup>3</sup> NDIAYE A., *Clusters, EcoQuartiers, innovation sociale et Économie sociale et solidaire : le cas du projet Darwin l'Éco-Système à Bordeaux*, XIIe Rencontres du RIUESS Nancy / 6-8 juin 2012, « L'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société ».

<sup>4</sup> Commission européenne, *Guide to social innovation*, février 2013.

# I. UN MODE DE STRUCTURATION D'ACTEURS ET D'ESPACES OPTIMISANT LA CRÉATION

## 1. UNE VARIÉTÉ D'ORGANISATIONS RASSEMBLÉES AUTOUR DE L'INNOVATION ET DE LA SOLIDARITÉ

La Commission européenne définit les clusters d'innovation sociale de façon très large, comme des « *parcs industriels dynamiques et uniques avec une dimension sociale, des espaces de bureaux et de réunion et des équipements de laboratoires* »<sup>5</sup>. Étant donné qu'ils ne sont encore que peu développés et qu'ils renvoient à une diversité de réalités, de dynamiques et de fonctionnements, il est difficile de les décrire en donnant une définition précise et univoque. Il est possible néanmoins d'en dresser un modèle type, en dégagant des éléments communs via les principales organisations qu'ils regroupent sur un territoire donné.

Un cluster d'innovation sociale comprend forcément des lieux créatifs, au premier rang desquels des incubateurs et des pépinières, qui sont des structures d'accompagnement de projets de création d'entreprises ou d'entreprises nouvellement créées. Il est possible d'y trouver aussi des espaces créatifs plus récents, comme des tiers-lieux<sup>6</sup>. Difficiles à définir, ils se présentent comme des espaces de travail conviviaux et collaboratifs, entre le domicile et le bureau traditionnel. Le *coworking* est un exemple de tiers-lieu, tout comme les *fab lab* (*fabrication laboratories*). Ces derniers désignent des lieux ouverts au public, regroupant toutes sortes d'outils et de dispositifs, afin de fabriquer ensemble des objets innovants et de partager les savoir-faire<sup>7</sup>. Un cluster d'innovation sociale dispose aussi généralement de moyens de recherche-développement – universités, centres de recherche, laboratoires d'innovation. Enfin, il rassemble des organisations publiques, mais aussi et surtout des structures de l'économie sociale – associations, coopératives, entreprises sociales etc.<sup>8</sup>.

### Alter'Incub : premier incubateur régional français dédié à l'innovation sociale.

*« Alter'Incub est un dispositif original qui accompagne financièrement et techniquement des porteurs de projets, dès le stade de l'idée jusqu'à la concrétisation de leurs entreprises sociales, en Languedoc-Roussillon, en Rhône-Alpes et en Poitou-Charentes. À l'image du pari relevé par les incubateurs technologiques, Alter'Incub facilite la coopération et l'échange entre les porteurs de projets, les territoires et la recherche en sciences humaines et sociales pour répondre aux besoins d'intérêt collectif et faire émerger des entreprises innovantes. Il est à la fois un révélateur mais aussi un facilitateur et un accélérateur de projets, mixant un volet pédagogique (accompagnement « sur-mesure », individuel et collectif) et un volet scientifique (partenariats scientifiques et techniques). Il constitue également un « hub » d'accès aux ressources locales d'accompagnement. Parmi les exemples de projets incubés par Alter'Incub : des projets d'habitat participatif, de création de coopérative d'activités et d'emplois pour les professions culturelles, de collecte et de revalorisation locales des huiles de friture etc., »<sup>9</sup>.*

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> La notion de tiers-lieu (*Third place*) est apparue en 1989 par l'intermédiaire de Ray Oldenburg, sociologue américain, pour désigner des espaces hybrides ne relevant ni du domicile ni du travail.

<sup>7</sup> Le concept de *fab lab* a été popularisé au début des années 2000 par Neil Gershenfeld, directeur du *Center for Bits and Atoms*, au sein du MIT (Massachusetts Institute of Technology).

<sup>8</sup> Le cinquième pôle, Rubrique « Clusters d'innovation sociale », <http://lecinquiempole.fr/> : <http://bit.ly/1bKkZBA> (consulté le 14/04/2015).

<sup>9</sup> Site web d'Alter'Incub, <http://www.alterincub.coop/> (consulté le 01/06/2015).

## 2. PROXIMITÉ ET INNOVATION SOCIALE : UN DUO GAGNANT

---

En général, les entreprises et autres organisations qui décident de se rassembler sur un territoire recherchent avant tout une maîtrise des coûts – via la proximité spatiale et les externalités positives que celle-ci génère – et une dynamique professionnelle de spécialisation – via une proximité organisationnelle qui permet d'exploiter les complémentarités dans un secteur d'activité<sup>10</sup>. C'est le cas des clusters industriels, les plus répandus, au sein desquels les acteurs présents peuvent mettre en place des stratégies communes basées sur la collaboration et la mutualisation (des compétences, des connaissances, des moyens).

La spécificité qui caractérise le mode de développement des clusters d'innovation sociale est qu'il repose en plus fortement sur une proximité institutionnelle. Cette forme de relation signifie que les acteurs économiques partagent « *un espace commun composé de représentations, de modèles et de règles appliqués à la pensée et à l'action* »<sup>11</sup>. Les acteurs de l'ESS et de l'entrepreneuriat social possèdent en effet un certain nombre de principes qui les distinguent des entreprises classiques<sup>12</sup>. À cela s'ajoute souvent une proximité culturelle, propice à la création d'une culture commune de confiance et favorisant la communication et le partage. Cet espace commun de normes et de valeurs facilite les coopérations, permettant ainsi de mobiliser idéalement des compétences et de déployer une stratégie plus puissante pour innover et progresser dans la résolution de problèmes sociaux.

### DARWIN Eco-Système, à Bordeaux : s'inspirer des logiques d'entraide du vivant.

*Porté par un incubateur engagé dans le développement durable, DARWIN Eco-Système est un pôle ou cluster dédié à l'économie créative et verte, tout en portant une attention particulière aux dynamiques de l'économie sociale et solidaire. Actif depuis 2010, il est implanté dans une ancienne caserne militaire, à Bordeaux. Il regroupe une grande variété de lieux et d'organisations : un espace de travail éco-créatif hébergeant une cinquantaine de représentants des économies vertes et de l'entrepreneuriat social, un espace de coworking, une pépinière d'entreprises consacrée aux métiers de l'économie verte, une ressourcerie-recyclerie, une ferme urbaine etc. Aujourd'hui, une centaine d'entreprises et d'associations se sont installées à DARWIN, représentant près de 350 emplois. Le Cluster se base sur une véritable stratégie collective : un projet et un état d'esprit partagé, un système de gouvernance et d'information collectif, une mutualisation des expériences et des ressources. Comme les créateurs le précisent : « Nous revendiquons le principe d'un écosystème coopératif qui, de façon biomimétique, s'inspire des logiques d'entraide du vivant ! »<sup>13</sup>.*

---

<sup>10</sup> COLLETIS G., « Développement local, proximités et rencontres productives. Le cas des dynamiques de développement de la région toulousaine », *Colloque de l'ASRDLF*, 2007.

<sup>11</sup> KIRAT T., LUNG Y., « Innovation and proximity. Territories as loci of collective learning processes », *European Urban and Regional Studies*, 6 (1), 1999.

<sup>12</sup> Principalement : la non-lucrativité individuelle, la gestion démocratique, la création d'une utilité sociale, la coopération plutôt que la compétition exacerbée.

<sup>13</sup> Site web de DARWIN Eco-Système, <http://www.darwin-ecosysteme.fr/> (consulté le 19/05/2015).

## II. LES BÉNÉFICES GÉNÉRÉS : DU LOCAL AU GLOBAL

### 1. UN ATOUT MAJEUR POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE

---

La stratégie collective propre aux clusters d'innovation sociale est porteuse d'un développement local durable. Selon initiativesETcité, considéré comme le premier cluster français de l'ESS, le développement local « vise à améliorer la vie quotidienne des habitants d'un territoire en renforçant toutes les formes d'attractivité de ce dernier pouvant conduire à la création d'emplois ». (...) Il devient durable quand il intègre dans sa logique et ses pratiques les différents enjeux sociaux, culturels, environnementaux et économiques»<sup>14</sup>.

La création et l'accompagnement de telles structures nécessitent déjà l'implication et le soutien d'un certain nombre d'acteurs locaux pour ancrer le projet dans la réalité du territoire concerné (pouvoirs publics locaux, PME, associations locales, habitants du quartier etc.). De plus, les innovations et services mis en œuvre par ces types particuliers de clusters s'adressent aussi et principalement à ces mêmes acteurs : aux habitants bien sûr, mais aussi aux associations, aux collectivités, aux élus etc. L'économie sociale est en effet avant tout une économie de proximité<sup>15</sup>, ce qui permet à ses organisations de s'adapter aux besoins sociaux des territoires et de renforcer la vie du quartier, les réseaux locaux et la cohésion sociale.

Les clusters d'innovation sociale peuvent aussi jouer un rôle important dans la redynamisation d'une zone défavorisée ou déshéritée. En s'implantant en milieu rural, dans une zone industrielle vide ou abandonnée, en créant des emplois dans un territoire particulièrement touché par le chômage... Par un effet d'attraction, ils peuvent contribuer aussi à décourager les déplacements pendulaires et à développer les commerces de proximité dans le quartier.

#### Le développement local durable par initiativesETcité, à Lille.

*Basé à Lille et formalisé en 2010, initiativesETcité est une référence française incontournable en matière de cluster d'innovation sociale. Celui-ci s'est donné comme ambition de mettre en place et de structurer le développement local durable. Pour ce faire, les vingt entreprises de l'ESS qui le composent, spécialisées dans les métiers de la formation, du conseil et de la communication, réalisent leurs services en s'adressant avant tout aux acteurs locaux : associations, collectivités, élus, habitants, chefs d'entreprise. Quelques exemples d'interventions figurent sur son site web : accompagnement d'une maison de l'emploi dans la création de groupement d'employeurs, d'une communauté d'agglomération dans la conversion d'une friche industrielle en éco-quartier, communication éco-responsable et participative autour d'un projet ou d'un événement local etc*<sup>16</sup>.

---

<sup>14</sup> Site web d'initiativesETcité, <http://www.initiativesetcite.com/> (consulté le 19/05/2015).

<sup>15</sup> PERARD P., « L'économie sociale : une réponse aux besoins de proximité », *Notes d'analyse Pour la Solidarité*, mars 2015.

<sup>16</sup> Site web d'initiativesETcité.

## 2. VERS UN NOUVEAU MODÈLE DE SOCIÉTÉ ?

---

Les bénéfices générés par ce type de structures vont bien au-delà du local et du territoire concerné. La cohabitation, dans un même lieu, d'activités et d'acteurs socialement et environnementalement responsables permet d'apporter des réponses à des défis globaux et de réinventer ou de transformer des valeurs au cœur de nos sociétés : la citoyenneté, la solidarité, le travail, l'écologie...

Les clusters d'innovation sociale portent en eux un nouveau paradigme de l'organisation du travail, consistant principalement en une production en commun basée sur l'intelligence collective, une participation accrue des travailleurs et des citoyens, et une mutualisation des espaces, des biens, des outils. Ils s'inscrivent en cela dans les discussions actuelles autour de la production collaborative et, plus largement, de l'économie collaborative (*sharing economy*), qui désigne « *des réseaux d'individus et de communautés connectés, par opposition à des institutions centralisées, et qui transforment la manière dont nous produisons, consommons, finançons et apprenons* »<sup>17</sup>.

Ils s'intègrent aussi largement dans le mouvement de la transition écologique<sup>18</sup>. En réduisant l'empreinte carbone, ils contribuent à la préservation de l'environnement. En privilégiant la sobriété énergétique et les énergies renouvelables, ils favorisent la transition énergétique. En produisant localement des biens durables et en créant de l'utilité sociale, ils participent à l'émergence d'un nouveau modèle industriel. Les réflexions menées actuellement en urbanisme autour des villes de demain ou des « villes intelligentes » s'emparent également de la thématique des clusters socialement responsables.

### Le parc d'innovation sociale de Bilbao : des projets de grande envergure.

*En Espagne, l'ONG DenokInn (Centre basque pour l'innovation sociale) a lancé en 2010 un parc d'innovation sociale (SI Park) près de Bilbao, reconnu par la Commission européenne comme le premier parc de ce type en Europe<sup>19</sup>. Financé initialement par les autorités locales et le gouvernement espagnol, il rassemble entreprises, autorités publiques, universités, associations, fondations et coopératives. Quatre types de services coexistent : un laboratoire d'innovation sociale, un centre de formation, un incubateur de projets socialement innovants et un laboratoire de fabrication (fab lab). Cette « Silicon Valley » de l'innovation sociale a pour ambition de créer des projets et des solutions de grande envergure, diffusables au-delà de l'échelle régionale et nationale. Le projet Hiriko, qui se diffuse sur le continent européen, suit cette logique : il s'agit d'une voiture 100% électrique, créée à la base pour générer des opportunités d'emplois, et qui répond à des besoins environnementaux, urbains et sociaux<sup>20</sup>.*

---

<sup>17</sup> BOTSMAN R., « The sharing economy lacks a shared definition », *Co.Exist*, novembre 2013.

<sup>18</sup> C'est l'enseignant anglais en permaculture Rob Hopkins qui, le premier en 2005, théorise le concept de « transition écologique ». Sur la base d'expérimentations visant à l'autonomie et à la résilience locale, il développe un ensemble de principes et de pratiques qu'il expose dans son ouvrage de 2008 : *The Transition Handbook: From Oil Dependency to Local Resilience*.

<sup>19</sup> Commission européenne (2013), *op.cit.*

<sup>20</sup> Social Innovation Europe, Rubrique « Countries Directory : Spain », <https://webgate.ec.europa.eu/socialinnovationeurope/fr> : <http://bit.ly/1HNEQql> (consulté le 14/04/2015).

## III. LES PERSPECTIVES EN EUROPE

### 1. UNE VISION EUROPÉENNE ÉMERGENTE

L'Union européenne ne s'intéresse que timidement à ce type de structures. En 2010, dans le cadre de ses initiatives phares de la « Stratégie 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive »<sup>21</sup>, la Commission européenne entend améliorer l'environnement juridique des entreprises, notamment par la promotion des clusters. Néanmoins, les parcs industriels étaient principalement visés, et non ceux consacrés à l'innovation sociale. Un an plus tard, dans son « Initiative pour l'entrepreneuriat social », dont l'objectif est pourtant de « *construire un écosystème pour promouvoir les entreprises sociales* »<sup>22</sup>, les clusters ne sont même pas mentionnés. Dans ses programmes de transformation économique territoriaux pour 2014-2020 (les « Stratégies d'innovation RIS3 »<sup>23</sup>), la Commission européenne s'attarde uniquement sur les clusters d'innovation technologique.

Il faut attendre la parution de son « Guide de l'innovation sociale » en 2013 pour la voir reconnaître l'importance « *cruciale* » des clusters ou parcs d'innovation sociale. Affirmant qu'il existe « *un intérêt grandissant pour leur développement* », elle souligne leurs effets bénéfiques pour les régions, les acteurs de l'innovation sociale et le secteur public<sup>24</sup>.

C'est surtout par l'intermédiaire de programmes et de projets européens récemment lancés que ce mode de structuration coopératif a été mis en avant. Par exemple, l'un des objectifs du projet CITEK est d'intégrer les acteurs de l'économie sociale dans les stratégies d'innovation des régions méditerranéennes, en les rassemblant notamment au sein de clusters<sup>25</sup>. Le projet ICS, a permis quant à lui d'avancer vers une culture commune des pratiques coopératives en Europe du Sud. En poussant un peu plus loin ces logiques, il n'est pas impossible d'imaginer l'émergence plus tard de clusters transnationaux européens.

#### L'association européenne Medcoop : vers des clusters coopératifs européens.

« Créée en avril 2013, l'association Medcoop constitue le principal résultat du projet européen ICS. Elle vise à constituer une communauté, une fabrique à idées orientées sur la recherche de l'innovation sociale pour le développement du système coopératif de la région euro-méditerranéenne. Pour réaliser ce but, Medcoop initie et anime des stratégies de développement basées sur la coopération et la clusterisation »<sup>26</sup>. À terme, l'objectif est de concevoir des clusters coopératifs européens : « ce concept revient à imaginer la structuration de systèmes économiques transnationaux qui relieraient des entreprises sociales et de l'économie sociale, des universités, des collectivités autour d'objectifs de développement économique et reposant sur des principes de coopération »<sup>27</sup>.

<sup>21</sup> Commission européenne, « Europe 2020 : une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive », Communication de la Commission, COM (2010) 2020 final.

<sup>22</sup> Commission européenne, « Initiative pour l'entrepreneuriat social. Construire un écosystème pour promouvoir les entreprises sociales au cœur de l'économie et de l'innovation sociale », Communication de la Commission, COM (2011) 682 final.

<sup>23</sup> Commission européenne, *Stratégies nationales/régionales d'innovation pour une spécialisation intelligente (RIS3)*, mars 2014.

<sup>24</sup> Commission européenne (2013), *op.cit.*

<sup>25</sup> MARCHAUT Y., BISIRRI G., ANDRÉ C., CHAUTAGNAT J-L., PEREZ G., *Action Plan for social economy actors involvement in MED Smart Specialization Strategy*, CITEK European MED Capitalization Project, octobre 2014.

<sup>26</sup> Association européenne pour la promotion de l'économie coopérative dans la région Med (Medcoop), Rubrique « Innovation », <http://www.medcoop.fr> : <http://bit.ly/1F1wWt9> (consulté le 22/05/2015).

<sup>27</sup> Avise, Rubrique « Actualités », <http://www.avise.org> : <http://bit.ly/1KoNBvo> (consulté le 22/05/2015).

## 2. LES PTCE : DES CLUSTERS D'INNOVATION SOCIALE À LA FRANÇAISE

---

Il est difficile d'aborder la dynamique du groupement et de la coopération entre acteurs de l'innovation sociale sans évoquer les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE). Ils « regroupent, sur un même territoire, des entreprises de l'ESS qui s'associent à d'autres entreprises, et le cas échéant à des collectivités locales, des centres de recherche et des organismes de formation. Ensemble, ces acteurs mettent en œuvre une stratégie commune et pérenne de mutualisation, au service de projets économiques socialement innovants, porteurs d'un développement local durable et créateurs d'emplois dans les territoires »<sup>28</sup>.

Inspirée des pôles de compétitivité lancés en 2005 par le gouvernement français, cette notion a émergé récemment en France grâce à plusieurs réseaux actifs dans l'économie sociale et solidaire<sup>29</sup>. Ces derniers ont lancé un appel à projet fin 2011, afin de valoriser et de développer ce type de structures. Cet appel a connu un large succès : 150 réponses, pour 21 pôles témoins retenus<sup>30</sup>.

Cet engouement pour les PTCE a interpellé les autorités publiques françaises, qui ont décidé de les inscrire dans la loi de 2014 relative à l'économie sociale et solidaire<sup>31</sup>. Le gouvernement a déjà lancé deux appels à projets PTCE : l'un en 2013, apportant un appui financier à 23 PTCE en phase de consolidation ou d'émergence ; l'autre très récemment, en avril 2015.

Au total, qu'ils soient pôles témoins, financés par l'État ou pôles en émergence, il existerait aujourd'hui plus d'une centaine d'initiatives PTCE dans toute la France<sup>32</sup>.

### Le PTCE Pôle Sud Aquitain, dans les Landes.

*« Le Pôle Sud Aquitain mène un projet global de développement socioéconomique au service des entreprises et des habitants dans lequel la sécurisation des parcours vers et dans l'emploi tient une place privilégiée. Autour du comité de bassin d'emploi du Seignanx, pas moins de 8 entreprises de l'ESS agissent : un restaurant d'insertion, un foyer de jeunes travailleurs, un groupement d'employeurs classiques, deux groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (un GEIQ BTP, l'autre interprofessionnel), un organisme de formation, deux coopératives d'activités et d'emploi (généraliste et Btp), une entreprise d'insertion ITEMS. Pour assurer l'efficacité d'un tel maillage, c'est une approche très stratégique des activités, fortement adaptée au territoire, réadaptée en permanence à son contexte économique et social et aux exigences initiales du projet qui est privilégiée. Grâce à des modes de gouvernance multi parties-prenantes réunissant élus locaux, acteurs économiques privés, syndicats de salariés et acteurs de l'ESS, c'est un développement socio-économique durable – avec et pour les acteurs du territoire – qui a été rendu possible »<sup>33</sup>.*

<sup>28</sup> Le portail de l'Économie et des Finances, Rubrique « Archives », <http://www.economie.gouv.fr/> : <http://bit.ly/1b6fXxO> (consulté le 22/04/2015).

<sup>29</sup> Le Labo de l'ESS, le Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES), le Conseil national des Chambres régionales de l'Économie sociale et solidaire (CNCRES), le réseau COORACE, le Mouvement pour l'Économie solidaire (MNES).

<sup>30</sup> MATRAY M., POISAT J. (2014), *op.cit.*

<sup>31</sup> Article 9 de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Économie sociale et solidaire.

<sup>32</sup> Le Labo de l'ESS, Rubrique « Actualités », <http://www.lelabo-ess.org/> : <http://bit.ly/1DPAwpm> (consulté le 22/04/2015).

<sup>33</sup> BERNON, F. (sous la direction de), *Les pôles territoriaux de coopération économique*, Les publications du Labo de l'ESS, septembre 2014.

# CONCLUSION

Les clusters d'innovation sociale sont des lieux ouverts de créativité qui s'appuient sur les structures et les valeurs de l'économie sociale. Ils rassemblent des acteurs qui veulent construire ensemble une économie centrée sur l'humain – plutôt que sur le profit – et sur le respect de l'environnement.

Ensemble, ces organisations apportent des réponses, souvent innovantes, aux besoins de proximité exprimés dans les territoires. Dans un contexte de crise économique, sociale et de citoyenneté, ils sont aussi porteurs d'un nouveau paradigme de l'organisation socio-économique, plus coopératif et durable, et basé sur une manière alternative de produire, consommer, innover, travailler.

Ces structures ont par conséquent besoin d'être davantage développées en Europe. Pour cela, les acteurs privés et publics peuvent s'inspirer des bonnes pratiques existantes pour le moment dans les États membres, comme les PTCE en France.

Leur création et leur mise en place doivent se faire dans la mesure du possible par la communauté de citoyens, en respectant une démarche d'en bas (approche *bottom up*), et non uniquement via les pouvoirs publics ou une institution quelconque (approche *top down*).

Parallèlement, l'Union européenne devrait augmenter son soutien à ce type particulier de clusters, en ayant à l'esprit qu'ils constituent des outils adéquats pour favoriser une croissance intelligente, durable et inclusive. Ils s'intègrent naturellement dans ses politiques de soutien à l'innovation sociale, et pourraient par conséquent bénéficier de financements dans le cadre des programmes européens 2014 - 2020.

Pour finir, il ne faut pas négliger le rôle crucial du mouvement coopératif. En mettant en place de nouveaux outils et méthodes liés à la participation des salariés et des parties prenantes à un projet d'utilité sociale, les coopératives permettent de créer non seulement des objets et des services novateurs, mais aussi de nouvelles formes de collaborations sociales. C'est particulièrement le cas en France, à travers les Sociétés coopératives participatives (SCOP) et les Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC).

## **Bigre ! : une expérience coopérative et collaborative à l'échelle nationale.**

*« Bigre ! est une mutuelle de travail associé, qui regroupe à l'origine quatre SCOP et une SCIC autour d'une entité commune de 7000 personnes, présentes partout en France. Ce maillage d'entreprises, sous formes coopératives, d'économie sociale ou autogérées, se fonde sur une mutualisation des savoir-faire et des fonctions support en matière de gestion, recherche, protection sociale, finance etc. Cette nouvelle forme collective d'organisation économique et sociale est ouverte à toute entreprise désireuse de concevoir en son sein des formes émancipatrices de rapport au travail. Bigre ! a donc l'ambition de porter un projet politique fort refondant des solidarités interprofessionnelles et des coopérations »<sup>34</sup>.*

<sup>34</sup> Site web d'Oxalis, l'une des quatre SCOP membre du projet Bigre ! dès l'origine, <http://www.oxalis-scop.fr/> (consulté le 02/06/2015).

# BIBLIOGRAPHIE

## ARTICLES SCIENTIFIQUES

---

- BOTSCHAN R., « The sharing economy lacks a shared definition », *Co.Exist*, novembre 2013.
- COLLETIS G., « Développement local, proximités et rencontres productives. Le cas des dynamiques de développement de la région toulousaine », *Colloque de l'ASRDLF*, 2007.
- KIRAT T., LUNG Y., « Innovation and proximity. Territories as loci of collective learning processes », *European Urban and Regional Studies*, 6 (1), 1999.
- MATRAY M., POISAT J., « Les PTCE, une dynamique citoyenne et institutionnelle d'innovations sociales », *Cahiers du Cirtes Hors-Série 4*, Presses Universitaires de Louvain, 2014, Hors-Série 4, p. 664.
- NDIAYE A., *Clusters, EcoQuartiers, innovation sociale et Économie sociale et solidaire : le cas du projet Darwin l'Éco-Système à Bordeaux*, XIIe Rencontres du RIUESS Nancy / 6-8 juin 2012, « L'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société ».
- PERARD P., « L'économie sociale : une réponse aux besoins de proximité », *Notes d'analyse Pour la Solidarité*, mars 2015.
- PORTER M., « Clusters and the New Economics of Competition », *Harvard Business Review*, Cambridge (Massachusetts), novembre-décembre 1998, p. 77-90.

## DOCUMENTS INSTITUTIONNELS

---

- Commission européenne, « Europe 2020 : une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive », Communication de la Commission, COM (2010) 2020 final.
- Commission européenne, « Initiative pour l'entrepreneuriat social. Construire un écosystème pour promouvoir les entreprises sociales au cœur de l'économie et de l'innovation sociale », Communication de la Commission, COM (2011) 682 final.
- Commission européenne, *Guide to social innovation*, février 2013.
- Commission européenne, *Stratégies nationales/régionales d'innovation pour une spécialisation intelligente (RIS3)*, mars 2014.

## OUVRAGES

---

- GILLY J-P., TORRE A., *Dynamiques de Proximité*, L'Harmattan, Paris, 2000.
- HOPKINS R., *The Transition Handbook. From Oil Dependency to Local Resilience*, Green books, 2008.

## RAPPORTS ET GUIDES

---

- BERNON, F. (sous la direction de.), *Les pôles territoriaux de coopération économique*, Les publications du Labo de l'ESS, septembre 2014.
- MARCHAUT Y., BISIRRI G., ANDRÉ C., CHAUTAGNAT J-L., PEREZ G., *Action Plan for social economy actors involvement in MED Smart Specialization Strategy*, CITEK European MED Capitalization Project, octobre 2014.

## RESSOURCES WEB

---

- Alter'Incub, <http://www.alterincub.coop/> (consulté le 01/06/2015).
- Association européenne pour la promotion de l'économie coopérative dans la région Med (Medcoop), Rubrique « Innovation », <http://www.medcoop.fr> : <http://bit.ly/1F1wWt9> (consulté le 22/05/2015).
- Avise, Rubrique « Actualités », <http://www.avise.org> : <http://bit.ly/1KoNByo> (consulté le 22/05/2015).
- DARWIN Eco-Système, <http://www.darwin-ecosysteme.fr/> (consulté le 19/05/2015).
- Initiatives et Cité, <http://www.initiativesetcite.com/> (consulté le 22/04/2015).
- Le cinquième pôle, Rubrique « Clusters d'innovation sociale », <http://lecinquiemepole.fr/> : <http://bit.ly/1bKkZBA> (consulté le 14/04/2015).
- Le Labo de l'ESS, Rubrique « Actualités », <http://www.lelabo-ess.org/> : <http://bit.ly/1DPAwpn> (consulté le 22/04/2015).
- Oxalis, <http://www.oxalis-scop.fr/> (consulté le 02/06/2015).
- Portail de l'Économie et des Finance, Rubrique « Archives », <http://www.economie.gouv.fr/> : <http://bit.ly/1b6fXxO> (consulté le 22/04/2015).
- Social Innovation Europe, Rubrique « Countries Directory : Spain », <https://webgate.ec.europa.eu/socialinnovationeurope/fr> : <http://bit.ly/1HNEQgl> (consulté le 14/04/2015).

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée  
par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

*Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.*

*POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.*

## ACTIVITÉS

---

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

### Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

**Mène des travaux de recherche et d'analyse** de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur [www.pourlasolidarite.eu](http://www.pourlasolidarite.eu) et disponibles en version papier.

2

**Conseille, forme et accompagne** sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

**Conçoit et réalise des projets transnationaux** en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

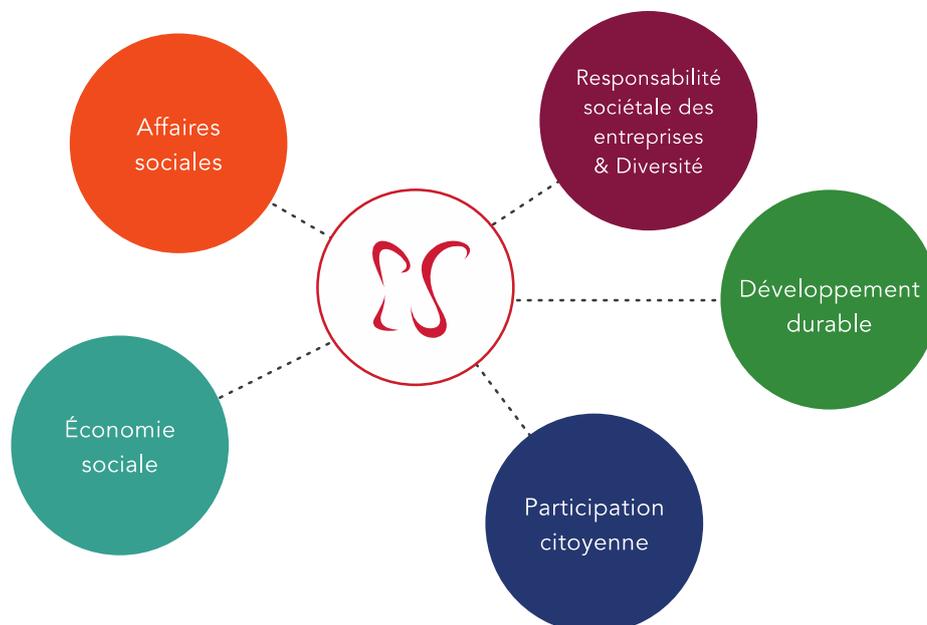
4

**Organise des conférences** qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

## THÉMATIQUES

---

**POUR LA SOLIDARITÉ – PLS** inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



## OBSERVATOIRES EUROPÉENS

---

**POUR LA SOLIDARITÉ – PLS** réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- [www.ess-europe.eu](http://www.ess-europe.eu)
- [www.transition-europe.eu](http://www.transition-europe.eu)
- [www.diversite-europe.eu](http://www.diversite-europe.eu)
- [www.participation-citoyenne.eu](http://www.participation-citoyenne.eu)

# COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

## NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

---

- *Sept questions clés sur la COP 21.* Stefano Messina, juin 2015.
- *L'économie sociale : une réponse aux besoins de proximité.* Pierre Perard, juin 2015.
- *Les initiatives citoyennes européennes : un échec ?* Éric Moranval, mai 2015.
- *L'économie circulaire en Europe : un pas en avant, deux pas en arrière ?* Stefano Messina, avril 2015.
- *Commission Juncker : quelle politique pour l'emploi ?* Léa Bottani-Dechaud, avril 2015.
- *Dynamiques territoriales en Europe : quand l'ascenseur est en panne, on prend l'escalier...* Paul Vermeylen, avril 2015.
- *L'Économie sociale et solidaire au Luxembourg : bilan et perspectives.* Pierre Perard, avril 2015.
- *Commission Juncker : quelle politique pour l'environnement ?* Estelle Huchet, mars 2015.

## CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

---

- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France.* PLS / SMart, mai 2015.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie.* PLS / SMart, mai 2015.
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes.* Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie.* Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.

## ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

---

- *Politiques de versement des prestations sociales en Europe - Étude de cas comparative.* POUR LA SOLIDARITÉ et groupe Up, mars 2015.
- *Habitat et handicap : recommandations pour un habitat dans une société inclusive.* En collaboration avec l'Association des Paralysés de France et l'Université Paris Est Créteil – LIRTES, décembre 2014.
- *Entreprises sociales - Comparaison des formes juridiques européennes, asiatiques et américaines.* Maïté Crama, juin 2014.
- *Habitat et inclusion sociale des personnes en situation de handicap en Europe,* Sanjin Plakalo, décembre 2013.

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur [www.pourlasolidarite.eu](http://www.pourlasolidarite.eu)

# Économie sociale

*L'économie sociale, qui replace l'humain au centre de l'économie et repose sur une gouvernance démocratique, est une voie porteuse de développement économique, soucieuse de l'harmonie sociétale et environnementale des territoires susceptible de faire face aux crises économiques, écologiques et sociales auxquelles sont confrontées nos sociétés.*

*Le think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ - PLS investit depuis plus de dix ans dans la promotion de ces nouvelles formes d'entreprendre et poursuit inlassablement son travail de pionnier en défrichant de nouvelles pistes comme les emplois verts, les coopératives d'énergies renouvelables ou encore la culture vecteur d'inclusion.*

L'entrepreneuriat social, basé sur une activité économique viable répondant à des besoins sociaux et environnementaux, fait l'objet d'un véritable engouement. Pourtant, les structures qui décident d'entreprendre autrement manquent souvent de ressources pour innover et mener leurs activités dans de bonnes conditions. PLS souligne dans cette note que les clusters représentent un écosystème idéal pour favoriser leur développement.

Les initiatives en faveur de l'innovation sociale fleurissent un peu partout en Europe. Parallèlement à ce mouvement, les interrogations sur les modes de structuration des acteurs qui décident d'innover, et notamment les entreprises sociales, sont plus que jamais d'actualité.

Dans ce contexte propice à la clusterisation et aux nouvelles formes d'entrepreneuriat, force est de constater que les clusters d'innovation sociale peinent à émerger et à mobiliser les décideurs européens. Ces types de clusters regroupent une diversité de réalités, si bien qu'ils sont abordés de façon large dans cette publication, comme tout regroupement géographique d'organisations – essentiellement

de l'ESS mais pas seulement - réunies autour d'un objet social ou environnemental.

Ces écosystèmes ouverts et créatifs, qui reposent sur un espace commun de normes et de valeurs, facilitent les coopérations, permettant ainsi de mobiliser idéalement des compétences et de déployer une stratégie plus puissante pour innover et progresser dans la résolution de problèmes sociaux.

En plus d'apporter des réponses innovantes aux besoins de proximité exprimés dans les territoires, les clusters sont aussi porteurs d'un nouveau paradigme de l'organisation socio-économique plus coopératif et durable et basé sur une manière alternative de produire, consommer, innover, travailler. Ils s'inscrivent pleinement dans les réflexions actuelles autour de l'économie collaborative et de la transition écologique.

Ces structures ont par conséquent besoin d'être davantage développées et soutenues en Europe. Les acteurs privés et publics peuvent pour cela s'inspirer des bonnes pratiques existantes pour le moment dans les États membres, mises en valeur dans cette note par des encadrés illustratifs rythmant sa lecture.

**Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink**